PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 JUIN 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

VENTES DE CE JOUR.

Par Paul et Gurley, coin Conti et Bourbon, gages forfaits.

Les Oppositions à la Réforme Municipale.

Si, dans tout le vaste espace sur lequel s'étend la paroisse d'Orléans et dont les habitants forment un bon quart de toute la population de l'Etat, si ce n'est davantage, vous demandez au premier honnête homme venu que vous rencontrerez sur votre chemin, s'il est en faveur d'une réforme de la Constitution et du système électoral, dans l'Etat, il vous répondra nettement : oui.

Si vous lui posez la même question sur la réforme municipale, il vous répondra par un oui plus énergique encore.

Si même, poussant plus loin votre interrogatoire, vous lui demander, à laquelle de ces deux réformes (Constitutionnelle ou municipale) il donnerait, le cas échéant, la préférence ; laquelle il considère comme la plus indispensable, il hésitera encore moins. Il placera résolument la seconde avant la première.

"C'est de la municipalité qu'est venu presque tout le mal, vous dira-t-il. Ce sont ses méfaits de toute sorte qui ont provoqué, parmi nous, une indignation générale, qui ont produit l'agitation dont nous voyons, depuis deux mois, les heureux résultats : une révolution bienfaisante, dont le complet succès a surpris tout le monde, même ceux qui s'étaient bravement mis à la tête du mouvement. Non seulement on a chassé les vendeurs du temple, mais on a poliment mis à pied ceux qui, par complicité, consciente ou inconsciente, par faiblesse, par apathie, par aveuglement, étaient devenus les instruments de leurs malversations.

"Voilà la réforme que nous avons voulu faire, et que nous voulons aujourd'hui consolider. Le mouvement a été, tout à la fois, honnête et intelligent ; il faut qu'il porte ses fruits. Qu'il ne soit pas dit qu'une fois de plus nous nous sommes laissé leurrer et que nous sommes restés piteusement à moitié chemin !"

C'est bien là ce que l'on pense partout, ce qui se dit partout, à haute et intelligible voix.

Voilà ce que tout le monde attend, avec la plus grande anxiété, de nos législateurs.

Anxiété, disons-nous aujourd'hui, et non plus confiance, comme nous nous exprimions, il y a deux ou trois semaines ; car les choses ont bien changé, depuis lors.

On fait, de plus d'un côté, une opposition sourde à la charte nouvelle. On a recours à nous ne savons combien de prétextes pour en retarder la discussion. Celui-ci fait une objection à tel ou tel paragraphe ; celui-là trouve mauvaise telle section. On est même allé jusqu'à dire que l'ancienne charte valait mieux que celle que l'on projette.

C'est que, dans la question, il y a une foule d'intérêts mis en jeu ; c'est qu'il y a des habitudes aussi invétérées que déplorables à déraciner ; c'est qu'il y a nous ne savons combien de positions qu'occupaient certaines gens, braves hommes au fond, mais abominablement routiniers, qui s'étalaient, sur ces positions, depuis des années, comme sur des lits de repos.

C'est de toutes ces oppositions combinées qu'il s'agit de venir à bout, et le malheur veut que les chefs du mouvement soient des nouveau-venus, des novices, comme on dit, tandis que les opposants sont de vieux roublards, qui ont été nourris dans le sérail et qui s'entendent merveilleusement à tourner les difficultés, à prendre des chemins de traverse où ils égarent aisément leurs adversaires.

Là est le danger. Mais cette situation ne peut durer longtemps. Avant une semaine, nous saurons à-quoi nous en tenir, et si les vrais réformateurs gagneront décidément la partie—ce que nous leur souhaitons de tout notre cœur.

Autriche-Hongrie.

Le *Vaterland* de Vienne, organe aristocratique et clérical, répond en ces termes aux bruits mis en circulation à Vienne et à Budapset et annonçant un changement possible de l'ordre de succession au trône :

C'est un grand manque de tact de la part de certains journaux, libéraux et antilibéraux, de répandre, lorsque la tombe vient à peine de se fermer sur la dépouille mortelle de l'archiduc Charles-Louis, les nouvelles les plus singulières sur l'ordre de succession au trône en Autriche et sur les affaires de famille dans la maison du défunt archiduc. Qu'ils sachent donc que la Pragmatique Sanction, qui forme la partie la plus importante de notre constitution, contient des dispositions précises sur l'ordre de succession au trône et qu'elle n'a donc pas besoin d'être notifiée.

Le même organe conservateur annonce que l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este restera tout d'abord à Schœnbrunn et que, lorsque le temps sera devenu plus favorable, il transférera sa résidence en son château de Konopischt, en Bohême. Le fils aîné de Charles-Louis compte passer la période des grandes chaleurs à Loelling (Carinthie). Il serait permis d'espérer que, grâce au régime suivi par l'archiduc, l'état de sa santé redeviendrait tel qu'il mettrait un terme à toutes conjectures ultérieures.

ENTRE PARTIS.

Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, la défaite infligée par le pays électoral aux exgladstoniens, groupés sous la bannière de lord Rosebery, n'a pas rendu à ces politiciens la vigueur que l'on puise généralement dans la défaite. Les deux sessions qui ont suivi la manifestation de la volonté nationale ont achevé la désorganisation du parti, considéré sans la mixture irlandaise, qui n'est qu'un incident. La mésintelligence est complète parmi les chefs, et le *Radical Committee* a dû se dissoudre pour être remplacé par une *Radical Section*, qui vient de publier un manifeste pour reconstituer le *liberal party* en vue des élections géénérales, appelées à avoir lieu au siècle prochain. La *Radical Section* se borne à reproduire le programme qui a été mis en minorité, sans souffler mot du *home rule*. "Le but des libéraux doit être, dit le texte, l'organisation d'une classe moyenne politique qui recherchera les sympathies des classes ouvrières en prenant activement l'initiative des lois sur le travail, la terre et les réformes sociales, dont la première est de briser la résistance de la Chambre des lords", qualifiée d'*irresponsable* et de privilégiée. Tout cela est vague, indéterminé et surtout vieux jeu.

BÊTES ET GENS DE LETTRES.

M. Zola aime toutes les bêtes, même les crapauds, nous a-t-il dit dans plusieurs articles considérables par la taille. La société protectrice des animaux, profondément touchée lui a décerné un diplôme d'honneur. L'éminent candidat perpétuel à l'Académie est venu le recevoir hier au Cirque d'Hiver et a profité de la circonstance pour prononcer un long discours. Il a répété qu'il aimait les animaux "d'une tendresse fraternelle" et montré quel vide dans le monde si l'on supprimait les bêtes.

La presse a eu sa belle part de récompenses.

MM. Aurélien Scholl, Henry Fouquier, Alfred Capus, de Boisandré, Charles Formentin, Paul de Léoni, Ambroise Rendu, etc., ont obtenu des médailles d'argent ou de vermeil.

M. Albert Bataille, qui fit une ardente campagne contre les cornes de taureaux, a eu le prix offert par le Président de la République : un vase de Sèvres.

RELATIONS AMICALES.

Le général de Boisdeffre ayant fait part au général Vanowski, ministre de la guerre de Russie, qu'un jour de congé avait été accordé à toute l'armée française le jour du couronnement de l'empereur Nicolas, a reçu du général Vanowski la réponse suivante :

"Je suis heureux d'avoir à vous dire, de la part de Sa Majesté, combien elle s'est montrée touchée en pensant que l'armée française s'alliait au peuple russe en cette grande solennité.

"Profondément émue de cette nouvelle preuve de sympathie, Sa Majesté vous prie de transmettre à M. le ministre de la guerre ses remerciements les plus chaleureux et adresse à l'armée française tous ses vœux d'affection et de reconnaissance.

"Signé : VANOWSKI."

VÉRITÉ.

Celui-là seul est vraiment fort qui sait quelquefois plier.

CLAUDE LEROY.

M. E. Zola et l'Académie.

Un rédacteur du *Gaulois* a interviewé M. Emile Zola sur son échec académique d'avant-hier :

—J'ai huit amis à l'Académie, pas un de plus. Vous me direz que c'est déjà quelque chose, mais cela ne suffit pas, comme vous voyez, pour être élu.

"Oui, huit fidèles que j'ai remerciés ce matin du meilleur de mon cœur. Mais je n'ai pas moins remercié, et cela en toute sincérité, les onze autres qui m'ont fait la politesse de voter une ou deux fois pour moi. Car ce qu'il y a de vraiment curieux dans ce scrutin de jeudi, c'est que *dix-sept* académiciens ont voté pour moi et il ne me fallait que dix-sept voix pour être élu !

"Non, voyez-vous, j'aime mieux ne pas chercher à comprendre.

"Si je me représentais au fauteuil de Dumas au mois d'octobre ? Mais très certainement.

"L'Académie ? Mais c'est devenu le stimulant pour moi, le coup d'éperon qui anime et excite. Ces échecs successifs m'ont donné comme une seconde jeunesse.

"Oui, je reste candidat et je reste aussi et plus que jamais un militant, un militant de la pensée et de la plume. Je voulais me reposer. On me force à travailler de nouveau, à continuer la lutte. C'est donc que je ne suis pas si vieux que je le croyais ? J'en suis ravi. Allons-y !"

LA SAISON.

Reçu, le dernier numéro, 1er juin 1896, de *La Saison*, journal illustré des dames avec planche et patrons. Abondantes et variées les matières à lire dans cet intéressant numéro.

Adresser toutes les lettres concernant l'Administration ou la Rédaction à MM. J. Lebègue & Cie, éditeurs, 30 rue de Lille, à Paris.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er Juin 1896.

I.—**La Duchesse de Bourgogne et l'alliance Savoyarde sous Louis XIV**—II. **L'enfance et les Bonaparites**, par M le comte d'Haussonville, de l'Académie française.
II.—**Le Roman d'une inconnue**, dernière partie.
III.—**L'Australie et la Nouvelle Zélande**, par M Pierre Leroy-Beaulieu
IV.—**Or l'organisation du suffrage universel**—VI. **La représentation réelle du pays dans les législatures étrangères**, par M. Charles Benoist.
V.—**Remords d'Avocat**, dernière partie, par M. Masson-Forestier.
VI.—**La grande épreuve de la papauté**, par M. H. François Delaborde.
VII.—**La religion de la Beauté, étude sur John Ruskin**.—II. **Ses parentes**, par M. Robert de la Sizeranne.
VIII.—**Les Ce'ons Français et le Comité Dupleix**, par M G. Valbert.
IX.—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique**, par M Francis Charmes.
X.—**Bulletin Bibliographique.**

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Aux îles Sandwich.

Le cas de l'Anglais Ashford.

Presse Associée.

San Francisco, 11 juin—Le vapeur Australia, arrivé aujourd'hui d'Honolulu à San Francisco, apporte la confirmation du rapport de la Presse Associée annonçant que le gouvernement britannique a demandé pour Volney Ashford la permission de rentrer à Hawaii.

Le gouvernement est très excité à propos de ce rapport et le président Dole poursuit une politique de temporisation dans l'affaire.

La nouvelle de la demande de l'Angleterre a été apprise à Washington, et elle a été envoyée par une correspondance privée à un journal d'Hawaii.

On dit que la Grande Bretagne a fait une demande plutôt péremptoire au gouvernement d'Hawaii en faveur du colonel V. V. Ashford. En termes diplomatiques, le gouvernement hawaiien est requis d'accorder le pardon à Ashford et de lui permettre de rentrer dans le pays sans conditions.

Le "Honolulu Star" établit que le gouvernement de la république ne partage pas les vues de l'Angleterre à ce sujet, qu'il refuse d'accorder le pardon et d'annuler le bannissement.

Le journal ajoute que si le colonel Ashford est débarqué sous les auspices ou la protection de l'Angleterre avant une revue complète du cas, cette action donnera lieu tout au moins à une protestation.

Il y a des probabilités que le gouvernement hawaiien fera appel aux Etats-Unis pour obtenir leurs bons offices dans le différend.

Le colonel Ashford a été condamné par une commission militaire pour trahison. Les témoignages ont prouvé qu'il avait connaissance d'avance de la révolte. Il fut condamné à un an de prison et à $1,000 d'amende.

Il était alors très malade. Après quelques semaines, il lui a été fait remise de l'emprisonnement et de l'amende à condition de quitter le pays pour n'y jamais revenir.

On pensait alors qu'après un temps raisonnable, il lui serait permis de rentrer à Hawaii en faisant une demande.

Dans ses lettres au gouvernement d'Hawaii à propos des sujets anglais compromis dans la rébellion et jugés, le Foreign Office de Londres se déclare d'opinion que la cour martiale était inconstitutionnelle.

Il prétend aussi que les preuves recueillies contre Ashford étaient insuffisantes. Il semble que le colonel Ashford s'est placé à ce point de vue.

On croit que le ministre des affaires étrangères d'Hawaii prépare une réponse à la requête de l'Angleterre.

Crainte de nouveaux troubles en Corée.

Presse Associée.

Vancouver, Colombie Britannique, 11 juin—Le vapeur Empress of Japan, qui arrive de l'Orient, apporte des avis établissant qu'on craint de nouveaux troubles en Corée, par suite du séjour prolongé du roi à l'ambassade de Russie.

Les insurgés déclarent que l'absence du roi est une disgrâce pour le pays.

Vingt-deux mille hommes sont déjà en état de rébellion.

La famine règne dans le Tonquin, à cause de la sécheresse prolongée qui a fait manquer la récolte de riz.

Le Congrès des Chambres de Commerce Britanniques.

Presse Associée.

Londres, 11 juin—La troisième séance du Congrès des Chambres de Commerce de l'empire britannique a eu lieu ce matin à dix heures dans le local de la Grocers' Company, sous la présidence de Sir Andrew Kaye Rollitt, président de la Chambre de Commerce de Londres.

La résolution présentée par la Chambre de commerce d'Aberdeen relative à la codification des lois commerciales de l'empire a été adoptée.

Le Congrès a ensuite adopté la proposition de la Chambre de commerce de Londres sur les droits d'auteur, présentée par F. R. Daldy. La loi sera uniforme dans toutes les parties de l'empire.

Sir Samuel Montague, membre du parlement, a présenté, au nom de la Chambre de commerce de Londres, une motion déclarant que le congrès est d'opinion que les lois relatives aux notes de change doivent être rendues uniformes dans tout l'empire britannique, et que l'uniformité avec les puissances continentales soit également établie quand la chose sera praticable. Cette motion a été adoptée.

Le procès de Jameson et de ses co-accusés.

Presse Associée.

Londres, 11 juin—Le ministre des colonies, M. Chamberlain, a reçu une dépêche privée annonçant que les leaders du comité de réforme de Johannesburg ont déjà été mis en liberté, sujets au paiement d'une amende.

Cette dépêche ajoute que les conditions de leur élargissement sont les mêmes que celles imposées aux autres condamnés.

Le docteur J. S. Jameson et ses co-accusés, qui ont pris part à l'expédition du Transvaal, ont comparu de nouveau devant le tribunal de Bow street. De nouveaux témoins sont arrivés de l'Afrique du Sud.

L'intérêt porté à cette affaire a complètement disparu.

Les témoignages apportées à la Cour ne sortent pas des lignes des précédentes dépositions.

La décision du Conseil Exécutif de Prétoria.

Presse Associée.

Prétoria, Transvaal, 11 juin—A une réunion spéciale du conseil exécutif il a été décidé de mettre en liberté M. John Hays Hammond, le colonel Rhodes, George Farrar et J. W. Leonard, sur paiement d'une amende de 2.500 livres sterling. A défaut de paiement la peine est fixée à quinze ans de bannissement.

La question vénézuélienne.

Presse Associée.

Londres, 11 juin—Le secrétaire parlementaire du Foreign Office, M. George N. Curzon, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes, en réponse à une question, que des négociations sont entamées avec le gouvernement des Etats-Unis dans le but de régler la question vénézuélienne par l'arbitrage. Il a ajouté que le gouvernement, dans l'intérêt public, ne pouvait donner d'autres informations à ce sujet.

L'ACTUALITE.

POSSIBILITE PRESIDENTIELLE—HORACE BOIES.

Horace Boies qui a déclaré qu'il accepterait la nomination à la présidence des Etats-Unis si le parti de "l'Argent" la lui offrait, est âgé de 69 ans ; il est natif de New York. C'est un fermier qui a été deux fois gouverneur de l'Iowa. Il était candidat pour les mêmes fonctions en 1883, mais fut battu. Jusqu'en 1884, il se disait Républicain ; depuis lors il s'est rangé sous la bannière démocratique.

NOUVELLES

—DE LA—

CAPITALE DE L'ETAT.

LEGISLATURE.

Sénat.

Dépêches Spéciales à l'Abeille.

Baton Rouge, 11 juin—A midi le Sénat entre en séance.—27 membres présents.

Rapport favorable du Comité de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le bill 68, autorisant le bureau des administrateurs de l'Hôpital de Charité à fermer la rue Locust, entre Commune et Gravier, quand il aura acquis toute la propriété, et après en avoir donné avis.

Le comité de finances fait un rapport favorable sur le bill 10, (Scholars) ayant pour but de régler la façon dont les banques et autres agents devront disposer des traites ou billets qu'ils auront reçus.

Par le comité du Pénitencier, rapport favorable sur le bill 34 (Dawkins) interdisant les personnes frappées d'aliénation mentale, pendant leur détention au pénitencier, et ordonnant leur transport dans l'asile des aliénés.

Le comité judiciaire rejette le bill 2 (Morphy), tendant à établir l'égalisation des assessements.

Il rejette aussi le bill 35 (Elliott), pour un amendement à la loi 181 de la Législature de 1894.

Le bill Armstrong autorisant Wm Durbridge, de la Baie St-Louis, à poursuivre l'Etat de la Louisiane, est l'objet d'un rapport favorable.

M. Fuller annonce qu'il présentera un amendement au bill des impressions.

La résolution conjointe 8, relative à la levée des plans du Bassin de l'Atchafalaya.

Le bill des jardiniers (Sambola) est renvoyé au comité à une majorité de 16 voix contre 10.

Le bill de M. Baird sur la police est voté en troisième lecture.

Le bill contre le jeu dans les salons de poule est renvoyé à une autre séance.

M. Dénéchaud présente son bill autorisant le bureau de contrôle du Canal du Nouveau Bassin et du Chemin coquillé à employer un avocat salarié.

L'ordre du jour pour le bill de la Charte de la Nouvelle-Orléans est, à la requête de M. Fenner, reporté de lundi à mardi.

Rapport favorable sur le bill de la milice par le comité des milices.

Adopté finalement, le bill Martin accordant aux territoires annexés par les villes de moins de 50 000 âmes les mêmes droits et les mêmes privilèges que ces villes.

Dans sa séance exécutive, le Sénat confirme les nominations suivantes :

Geo W. Summers, notaire, Vermillion.
Alexandre Dupuy, notaire, Cameron.
Chas D. Favrot, notaire, Est Baton Rouge.
W. A. Bienvenu, notaire, St-Martin.
Paul Berthelot, membre du juri de police, 1er ward, et Alovan Granier, 3me ward, paroisse St Jean Baptiste ; John A Todd, police juror, 7me ward et James Keys, ward 9, paroisse St Tammany.

Le sénat s'ajourne à demain 11 h. 30.

Chambre.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi. 93 membres présents.

M. Ware présente un mémoire de 18 citoyens de la paroisse Iberville, demandant que l'Hôpital des Lépreux soit enlevé du Camp Indien à l'opposé de White Castle.

La pétition a été insérée au journal et référée au comité de santé et de quarantaine.

M. Gilmore présente une pétition des sœurs de la Maison du Bon Pasteur demandant une allocation de $10,000—référé au Comité des allocations.

M. Loveless présente une pétition demandant l'adjonction de trois commis pendant 30 jours, renvoyé à l'ordre du jour.

Le Comité d'éducation fait un rapport défavorable sur le bill Henry, No 5, en vue de réorganiser les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans et de pourvoir aux dépenses qu'occasionnerait cette réorganisation.

Rapport défavorable du comité des Terres et Levées sur le bill 100 (Simon) ayant pour but de créer un nouveau district des levées, dit District des levées du Bassin de l'Atchafalaya, et en déterminer les limites.

Rapport favorable du comité des affaires paroissiales sur le bill 89 (Nelson), pour créer une justice de paix de plus dans le septième ward, de la paroisse Claiborne, et indiquant les limites de sa juridiction.

Rapport défavorable du comité d'agriculture, immigration et commerce sur le bill 12 (Scott) ayant pour objet de prévenir la fraude et l'adultération des produits de la laiterie, etc.

Rapport favorable avec amendements par le comité des affaires militaires, du bill 11 (Todd) pour organiser un bataillon naval qui sera attaché à la garde nationale de l'Etat dans la paroisse d'Orléans.

Suivent les avis d'un grand nombre de bills.

Par M. Duggan, amendant la loi du dimanche :

Par M. Fauria, pour poursuivre ceux qui laissent leurs chiens errer à l'aventure sans muselière, excepté en chasse ;

Par M. Lyons, pour établir une mesure commune pour le sciage des bois de charpente et autres.

Par M. Berthelot, pour régler les impressions de paroisse.

Le bill de M. Skelly ayant pour but d'employer un expert chargé de visiter avec le comité ad hoc, le canal du Nouveau bassin, est adopté.

Et une foule d'autres plus ou moins importants qu'il serait trop long d'énumérer dans cette correspondance.

Université de l'Etat.

L'enquête (suite).

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 11 juin—On suit, ici, avec beaucoup de curiosités, l'enquête commencée sur les troubles de l'Université d'Etat. Cela se conçoit : tant de familles sont intéressées dans cette affaire !

Quand le président Lowry ouvre la séance du matin, on remarque que M. Forman a pris la place de M. Sanders comme conseil des cadets, ce dernier ayant été appelé ailleurs par des devoirs professionnels.

Le premier témoin entendu est le professeur Taylor qui commence par présenter, au nom de la faculté, une lettre demandant qu'elle ne soit pas appelée en témoignage.

Son interrogatoire roule sur les différends qui ont surgi au sein de la faculté et y ont complètement détruit l'harmonie. On lui demande la cause des mécontentements qui se sont manifestés.

Le témoin se défend d'entrer dans de pareils détails. Il lui répugne d'avoir à porter des accusations contre le président de l'institution ; mais M. Nicholson insiste pour qu'il parle et dise franchement toute la vérité, ou du moins, tout ce qu'il sait.

On n'aurait pas, suivant le témoin, maintenu avec assez de rigueur, avec assez de régularité les règlements dans le département de la porte. Ce serait la faute de M. Nicholson qui n'aurait pas montré assez de fermeté.

De là, les mécontentements et les troubles qui ont suivi. Le professeur ne s'est pas mêlé de ces affaires ni des scandales qui ont eu lieu par suite. Il ne s'est pas associé aux plaintes qui ont été formulées par la Faculté contre le président, comprenant bien qu'on pouvait donner des preuves à l'appui. Quant au commandant actuel, Gallup, la faculté est loin d'en être satisfaite. Le président n'a pas assez usé de son autorité, en ce qui le concerne. L'institution en a beaucoup souffert. Il n'y a guère que depuis trois mois que tout va mal à l'Université. Auparavant, la discipline y régnait parfaitement ; c'était, sous ce rapport, une des meilleures institutions de l'Etat.

Le professeur rejette une grande partie des troubles sur la rivalité qui existait entre les différentes Fraternités.

Le colonel Nicholson déclare qu'il répondra à toutes les questions qui lui ont été posées par le président Lowry.

La séance est ajournée à 3 heures de l'après-midi.

Cette enquête est loin d'être achevée. Elle occupera le comité jusqu'à samedi soir, tout au moins. Jusqu'ici, les Cadets ont le beau côté pour eux. C'est incontestablement l'impression de ceux qui ont assisté aux séances. Reste à savoir si les accusations portées ne sont pas exagérées, si elles ne seront pas victorieusement réfutées. Les plaignants pourtant appartiennent à d'excellentes familles qui ont de l'influence. La direction aura probablement de la peine à sortir de ce mauvais pas.

Si nous en croyons ce que certaines personnes affirment, nous n'aurions vu qu'un côté de la médaille et il y aurait des cadets prêts à prendre la défense du Col. Nicholson et du commandant Gallup.

Il paraît que le mal date de plus loin que ne l'ont laissé croire les premiers témoins, que ne l'a affirmé, aujourd'hui encore, le Prof Taylor.

Il y a longtemps que l'on se plaint de la direction. Il ne serait pas impossible que de tout ce tapage il résultât un changement complet dans l'organisation de l'école. Certaines personnes voudraient que les élèves gradués, les Alumni eussent leur mot à dire dans la direction. Ce sont du moins les bruits qui courent ici et dont nous laissons la responsabilité à leurs auteurs.

Ecole normale de Ruston.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Ruston, Lne., 11 juin—Le sous-comité d'éducation de la Chambre des Représentants, composé de MM. Arial, de Rapides ; M. H. Gand, J. W. Hyams, de Baton Rouge ; M. H. Sandlin, de Webster, avec R. L. Gaspari, comme commis, et qui est chargé de faire une enquête sur la situation et les besoins de l'Ecole normale d'Etat et du Collège industriel, est arrivé hier et a fait son enquête. Les membres sont enchantés de ce qu'ils ont vu. L'école a fait de grands progrès depuis le peu de temps qu'elle existe.

Racontars de Couloirs.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 11 juin—Depuis hier, spécialement, et aujourd'hui, tous les esprits sont rassurés sur le sort du projet de Convent on Constitutionnelle.

Le lendemain des élections, on paraissait convaincu que l'affaire était perdue, puisque l'amendement relatif à la réforme du suffrage avait été battu. Il n'en était rien. Quelques jours après, la question était remise sur le tapis et, de tous les côtés, même dans le camp des républicains, on demandait une revision de la Constitution et la réforme du suffrage. Puis sont venues les objections que l'on faisait au projet ; on prétendait que l'Assemblée générale n'avait aucun droit de convocation. Il a suffi de quelques jours pour sortir de ce nouvel embarras.

Plus tard, il y a huit jours encore, après tout le temps que l'on venait de perdre, on était à se demander si l'on pourrait résoudre la question à temps, à l'époque voulue par la loi, avant la dissolution de l'assemblée. Autre obstacle qui est maintenant franchi et dont il n'est plus question.

Non seulement la Convention est votée en principe ; mais le bill qui règle toute l'affaire est à peu près complètement rédigé.

A la rigueur, si la Législature le voulait, tout serait arrangé avant trois jours, et la loi entière votée, n'attendant plus que la signature du gouverneur, qui, comme on le sait déjà, ne la fera pas attendre. Il y a accord parfait entre lui et le comité.

Quant à la loi d'élection en elle-même, les avis sont partagés, non pas sur la question de principe, mais sur le système électoral à adopter. Il y a loi un certain nombre de représentants des campagnes qui ne veulent pas entendre parler du système australien, parce que, disent les uns, il priverait du droit de suffrage une assez grande quantité d'excellents citoyens qui n'ont pas l'instruction voulue pour jouir de leur droit ; parce que disent les autres, il n'est pas bien que l'on puisse légalement priver un citoyen de son droit de vote pour défaut d'instruction. Il pourrait surgir des réclamation qui en appelleront aux tribunaux. L'affaire pourrait aller jusqu'à la Cour Suprême. Pendant ce temps-là, la réforme du suffrage resterait en souffrance.

C'est pour ces raisons que la loi d'élection est si peu avancée ; ceux qui la rédigent ne veulent la présenter qu'à coup sûr, après s'être assurés qu'elle ne présente aucun point vulnérable.

—Le projet de charte de la Nouvelle-Orléans joue un peu de malheur, ici. On se rappelle, comme nous le racontions avant hier, que quand était venue l'heure de la seconde lecture du bill, M. Estopinal avait demandé le renvoi à samedi prochain. Après bien des pourparlers, on était convenu que le bill serait mis à l'ordre du jour, de lundi ; mais voici qu'il y a ici même, lundi, élection des délégués à la Convention démocratique de Chicago Ce jour-là, une partie de nos représentants et de nos sénateurs seront occupés par cette élection.

M. Fenner, lui-même ne pourra assister à la séance. Il a donc fallu remettre la question au lendemain, mardi.

M. Fenner est fort anxieux de faire passer le bill le plus tôt possible. La rédaction de cette Charte est un travail très sérieux, de longue haleine. Il soulèvera plus d'une difficulté, à cause des pouvoirs étendus qui sont accordés au maire et aussi à cause de l'établissement d'un comité du service civil chargé d'examiner les candidats aux divers emplois—autre motif d'opposition ; mais la démocratie, depuis quelque temps, est en veine ; nous espérons qu'elle réussira à franchir tous ces obstacles et qu'il en sera de la Charte de ville comme de la Convention Constitutionnelle.

NOUVELLES AMERICAINES.

A ST-LOUIS.

Les Grandes Délégations ne sont pas encore arrivées.

La Question Monétaire—La Diversité des Opinions.

Presse Associée.

St-Louis, 11 juin—Aucune des grandes délégations n'est encore arrivée à St-Louis. Les délégués présents sont ceux qui ont été envoyés d'avance pour procéder aux préparatifs, ou les membres des délégations des Etats où les pouvoirs sont contestés.

On attend samedi et dimanche les délégations importantes. Celles de New York, de l'Ohio et de la Pennsylvanie sont attendues dimanche soir.

Les délégués de l'Illinois n'arriveront que lundi, par train spécial, avec des bannières et des musiques.

Les membres du club Blaine, de Cincinnati, comprenant six cents partisans de McKinley, arriveront dimanche soir dans un train spécial décoré de drapeaux. Un autre train spécial amènera cinq cents membres du club Lincoln, de la même ville. Le club Lincoln, de Toledo, arrivera le même jour avec un contingent de trois cents membres. La plupart des membres de la délégation de l'Ohio voyageront dans le même train.

Dans leurs rangs se trouvent James A. Garfield et Web. Hayes, fils d'anciens présidents. Sept cents membres du club Tippecanoe, de Cleveland, arriveront à St-Louis dimanche soir ou lundi matin.

On attend dimanche soir le club Buckeye, de Columbus, Ohio, avec le gouverneur Bushnell, son état-major et de nombreux délégués

Les clubs McKinley, d'Evansville, Indiana, de Détroit, Michigan, de Minneapolis, de Chicago et de Leavenworth, Kansas, sont attendus dimanche soir. Le club Marquette, de Chicago, arrivera lundi matin. Le club American, de Pittsburg, est attendu dimanche soir ou lundi matin.

De sorte que la ville sera remplie de "bowling marchers" lundi à midi.

De grands préparatifs sont faits pour recevoir les délégations et les clubs à leur arrivée.

Aussi une grande activité règnera-t-elle lundi dans la matinée.

Henri Cabot Lodge, dont il est question pour les fonctions de président de la commission du programme et des résolutions, a télégraphié à Murray Crane, membre du comité national du Massachussetts, pour lui demander de rallier tous les partisans de l'étalon d'or.

M. Lodge dit qu'aucune déclaration évasive ne peut être tolérée, et qu'une position entre deux selles serait déshonorante.

Il ajoute que le programme de l'Indiana, qui est populaire dans certains certains cercles depuis quelques jours, n'est pas acceptable.

Ce programme se déclare pour le meilleur monétaire connu et se prononce hautement contre la frappe libre et illimitée de l'argent à la parité de 16 à 1.

Il a été proposé d'enlever les mots "à la parité de 16 à 1", de façon à neutraliser par la phrase "invariablement opposé à la frappe libre et illimitée de l'argent."

Il a été dit que si les mots "à la parité de 16 à 1" étaient maintenus dans le programme, on pourrait en conclure que les républicains sont en faveur de la frappe libre de l'argent à une autre parité.

Ce programme de l'Indiana a été tellement discuté qu'on a suspecté de plus en plus les partisans de McKinley d'être en sa faveur. Et cependant rien de définitif ni d'autorisé n'a été dit par ceux qu'on suppose être les représentants de McKinley. Les partisans de l'est du candidat de l'Ohio déclarent qu'il est en faveur de l'étalon d'or.

D'un autre côté, ceux de l'ouest prétendent que leur candidat est partisan du plus grand emploi possible de l'argent compatible avec le maintien de la parité entre les deux métaux.

M. Hanna, qui pourrait faire cesser l'incertitude en quelques instants refuse de parler. Il est certain que la question sera portée devant la convention. Elle ne peut être réglée par le comité.

John R. Tanner, le candidat aux fonctions de gouverneur de l'Illinois sur la liste républicaine, a jeté le gant aux argentistes du parti. Au cours d'une interview, il s'est déclaré hautement pour l'étalon d'or, et il a ajouté que le programme qu'adoptera la convention de St-Louis ne devra laisser le plus léger espoir aux argentistes.

Le sénateur John H Gear, de l'Iowa, ne croit pas que le programme du parti républicain se prononcera en faveur de l'or. Dans une interview il a dit aujourd'hui : Le nom de Allison sera présenté à la convention, et, pour dire le moins, il donnera lieu à une lutte sérieuse. Chaque citoyen de l'Iowa est en faveur d'Allison.

Quand on lui a demandé quel serait, à son avis, le résultat d'une déclaration des républicains en faveur de l'or, il a répondu :

Je ne suppose rien à ce sujet. Je n'aimerais pas à voir publier mon opinion sur cette question.

Evidemment personne peut dire ce qui arrivera, mais je crois avec confiance que McKinley ne sera pas choisi au premier tour de scrutin, et sa nomination n'est pas une chose décidée d'avance. Quand au vice-président, je n'ai formé aucune opinion, je crois qu'un homme de l'est sera choisi.

Le sénateur Proctor, du Vermont, dit qu'il ne désire aucunement la présidence permanente

Il préférerait qu'à un homme plus jeune soient dévolues ces fonctions importantes.

M. Fairbanks, de l'Indiana, tient toujours la corde pour cette position, et il est possible que les partisans de McKinley fassent taire leurs objections à l'élection de Fessenden au poste de président temporaire, auquel cas le comité national désignerait Fairbanks pour la présidence permanente.

Les Etudiants de l'Université de Harvard.

Presse Associée.

Boston, 11 juin—Trois mille étudiants encouragés par l'évènement phénoménal d'une victoire de l'université de Harvard, ont engagé la lutte avec cent officiers de police dans les rues du vieux Cambridge historique la nuit dernière. C'est l'émeute la plus grave qui se soit jamais produite dans l'université.

Dès que la nouvelle de la victoire de Harvard s'est répandue une acclamation formidable a fait trembler les vitres à un mille à la ronde. Alors s'est préparée la plus grande manifestation jamais connue à Harvard. La ville entière fut bientôt éclairée de lumières rouges, pendant que des pièces d'artifice de tous genres éclataient de toutes parts. La soirée a été rendue intolérable par le bruit infernal de milliers de cornes.

Une parade monstre s'est formée et a marché dans la direction du square Harvard.

La police, en prévision des troubles, était en force.

La plupart des manifestants d'Harvard étaient armés de révolvers et ils tirèrent des salves en fair sans discontinuer.

Au moment où il poussait des acclamations en l'honneur de l'équipe de Harvard, un étudiant de Galveston, Texas, a été arrêté. Il avait décharché son revolver sous le nez d'un agent de police. Comme les agents l'emmenaient aussi promptement que possible, trois mille étudiants enragés se précipitèrent à son secours.

Les premiers rangs sautèrent sur le dos des agents, mais ceux-ci ne lâchèrent pas leur prisonnier. Arthur T. Pilling, un étudiant de Washington, fut le premier à saisir un agent, mais quelques secondes suffirent pour le réduire à l'impuissance. De nombreux policemen et des étudiants ont été blessés.

La police a finalement eu le dessus et trois étudiants ont été conduits à la prison dont les lourdes portes se sont refermées devant la bande hurlante. Pendant plus d'une heure trois mille étudiants sont restés aux abords de la geole réclamant à grands cris la mise en liberté de leurs camarades.

Le chef de la police et des citoyens bien connus ont parlé aux étudiants et les ont engagés à se disperser ; mais les manifestants n'ont prêté que peu d'attention à ces paroles sages